

Document sur la bastonnade

277

Wirtschafts- Verwaltungshauptamt Oranienburg, den 4. April 1942.
Amtegruppe D
- Konzentrationslager -
D I/1 / Az.: 14 a 3 /Ot./ U.-

Betreff: Prügelstrafen.

An die
Lagerkommandanten der
Konzentrationslager
Du., Sah., Bu., Kau., Flo., Neu., Au., Gr.-Ro., Mats.,
Pic., Stu., Arb., Rav. und Kommandant Kriegsgf.-Lager Lublin.

Einschreiben.

Der Reichsführer - H und Chef der Deutschen Polizei hat
angeordnet, daß bei seinen Verfügungen von Prügelstrafen
(sowohl bei männlichen als auch bei weiblichen Schutz-
oder Vorbeugungshäftlingen), wenn das Wort " verschärft "
hinzugesetzt ist, der Strafvollzug auf das unbekleidete
Gestüß zu erfolgen hat.

In allen anderen Fällen bleibt es bei dem bisherigen
vom Reichsführer - H angeordneten Vollzug.

Der Chef des Zentralamtes
Nebelentz
H - Obersturmbannführer

289

La bastonnade pouvait comporter de 5 à 50 coups. Le détenu attaché au chevalet était frappé avec une matraque ou un fouet sur les fesses et sur le dos. Il devait en même temps compter les coups à haute voix. Quand il n'en était plus capable, le surveillant SS recommençait souvent à zéro. Même lorsque le détenu s'évanouissait, les coups continuaient. Après une telle série de coups, dos et fesses étaient presque toujours couverts de plaies, parfois même, les reins étaient atteints.

(BA (Berlin))

Chevalet



Chevalet provenant d'Auschwitz. À Neuengamme il y en avait un semblable. Le chevalet était construit de manière à ce que la tête du détenu pende dans le vide tandis que les fesses étaient en l'air.

Foto: KZ-Gedenkstätte Auschwitz. (APMO)

Dessin représentant des détenus accroupis



Dessin à la plume de Ragnar Sørensen. 1945. Une punition, appelée au camp «Sachsengruß », consistait à devoir rester accroupi pendant des heures devant le portail. Ragnar Sørensen, Norvégien, fut interné au camp de Neuengamme en mars/avril 1945.